

LE SEDI VOUS INFORME #14

LETTRE D'INFORMATION DU SYNDICAT DES ÉNERGIES DU DÉPARTEMENT DE L'ISÈRE

MARS 2018



Édito

Par Bertrand Lachat,
Président du SEDI

Vous avez été invités lors du Comité syndical de décembre à partager vos opinions au sujet de la newsletter du SEDI. Je tiens à vous remercier pour vos nombreux retours qui ont permis de dessiner des axes d'amélioration. Vous avez entre les mains la toute nouvelle mouture de la lettre d'information du Syndicat. Elle a été conçue pour vous proposer un contenu plus varié, au plus près de l'actualité du SEDI et de l'énergie en général. J'espère qu'elle vous donnera pleine satisfaction.

2018 débute sous les meilleurs auspices pour le SEDI. Elle devrait voir se finaliser des projets initiés il y a plusieurs années, comme le déploiement du réseau eborn, ou la création de la SEM Énerg'Isère sur laquelle vous vous positionnerez en Comité syndical. Nul doute que sans votre engagement et votre soutien, ces projets n'auraient pu voir le jour.



Agenda

- 5 mars, 17h30** --- Comité syndical à Saint Blaise du Buis
- 12 mars, 14h30** -- Réunion d'information sur le chèque énergie au SEDI
- 20 mars, 15h** ----- Commission consultative paritaire pour l'énergie au SEDI
- 4 avril** ----- Réunion entre TEARA et la FNCCR sur le contrat de concession
- 4 juin** ----- Séminaire du Bureau



PAROLE D'ÉLU

La commune de **Roussillon** est actuellement engagée dans un vaste projet de remplacement de luminaires. Marc Rousvoal, Adjoint à la maintenance et aux travaux, nous en parle.

Qu'est-ce qui vous a poussé à travailler avec le SEDI en matière d'éclairage public ?

« Lorsque la nouvelle équipe municipale a pris ses fonctions en 2014, le remplacement de l'éclairage public était déjà acté mais encore au stade de l'étude. Les travaux nécessaires étant considérables, il a fallu prendre une décision rapide. Le SEDI, bien implanté dans les communes voisines, nous a semblé la meilleure option pour assurer la maîtrise d'œuvre et d'ouvrage du chantier.

En quoi consiste le projet mené avec le Syndicat ?

Nous devons remplacer sur la commune 800 ballons fluos par des luminaires LED. Plusieurs tranches de travaux ont été prévues : chaque année, entre 70 et 80 luminaires sont changés pour un budget moyen de 80 000 €. Le but est de finaliser le projet dans les 2 ans qui viennent. Notre coopération avec le SEDI s'est poursuivie avec l'installation d'une borne de recharge électrique sur la commune, inaugurée en janvier. Jusqu'ici, le Maire et moi-même sommes entièrement satisfaits par la qualité du travail exécuté par le SEDI. »



MOBILITÉ DURABLE

+ 1 an

Le programme ADVENIR est reconduit pour une année supplémentaire. Il permet aux collectivités de s'équiper de bornes de recharge pour leurs besoins propres, grâce à un financement jusqu'à 40 % de l'investissement.

Une bonne occasion pour compléter sa flotte par un ou plusieurs véhicule(s) électrique(s) !



Pour en savoir plus :
<http://advenir.mobi>

Énerg'Isère, un outil d'avenir



Lors du Comité syndical de septembre 2016, les élus du SEDI se sont positionnés en faveur de la création d'une société d'économie mixte (SEM) de production d'énergie renouvelable. Le logo de cette SEM dénommée Énerg'Isère a été dévoilé par Bertrand Lachat pendant la cérémonie des vœux du SEDI, le 22 janvier dernier. Les élus réunis en Comité syndical le 5 mars doivent désormais se prononcer sur la création effective d'Énerg'Isère.

En Isère comme ailleurs, les collectivités territoriales sont bien décidées à prendre toute leur part en matière de transition énergétique. Toutefois, devant la lourdeur technique et financière des projets de production d'énergie renouvelable, beaucoup renoncent à se lancer. C'est en réponse à ce constat que le SEDI soutient aujourd'hui la création d'une société dédiée à l'accompagnement des collectivités. Le choix d'une SEM, du type public/privé, est motivé par la volonté de garantir dans le temps une maîtrise publique de la structure, tout en bénéficiant de l'expertise des partenaires privés. Le projet proposé en Comité syndical prévoit pour Énerg'Isère un capital de 1 860 000 € détenu à 85 % par le SEDI et 15 % répartis entre la Sem'soleil, le Crédit agricole et la Caisse d'épargne. La SEM Énerg'Isère pourrait être amenée à :

- étudier, développer et investir en propre dans des projets de production d'énergie renouvelables,
- prendre des participations dans des projets portés par une structure extérieure afin de compléter le tour de table et d'ancrer les projets localement.



L'Isère affiche un beau potentiel en terme de production d'énergies renouvelables. Parmi les communes qui bénéficient de ressources exploitables, **Saint Georges d'Espéranche** dispose sur son territoire d'une carrière en fin d'exploitation qui pourrait être reconvertie en parc photovoltaïque au sol. C'est dans ce sens que Camille Lassalle et Henri Berthet, respectivement Maire et Adjoint de la commune, ont sollicité le SEDI en mars 2017. Le potentiel étant avéré, ce projet pourrait se concrétiser avec la création d'Énerg'Isère. La puissance de la centrale avoisinerait les 3,8 MW, ce qui permettrait de produire environ 4,7 GWh d'électricité chaque année (soit l'équivalent de la consommation de 1 000 foyers).

zoom SUR...

L'achat groupé d'énergies

LE GAZ >

En fin d'année 2017, le SEDI a renouvelé son marché principal de fourniture de gaz pour une durée maximale de 4 ans. 2 fournisseurs ont été retenus : ENI et Total. Les gains estimés pour le groupement sont de l'ordre de 6,9 % par rapport au marché précédent. Le marché compte désormais 117 membres, dont 23 ont adhéré en 2017. Il concerne 934 sites, parmi lesquels 32 sont entièrement approvisionnés par du biométhane. En effet, le SEDI a pour la première fois proposé à ses membres une offre en gaz vert. Malgré le coût élevé de cette énergie encore trop rare, le SEDI a obtenu le tarif prometteur de 2,59 € HT/MWh.

L'ÉLECTRICITÉ >

Le marché principal de fourniture d'électricité sera renouvelé le 31 décembre 2018. Si votre collectivité est intéressée pour adhérer au groupement d'achat du SEDI, [contactez sans attendre le service achat d'énergies.](#)

Pour rappel, l'achat groupé permet de bénéficier des meilleurs prix du marché en fédérant les besoins, tout en optimisant et en sécurisant les procédures souvent complexes des marchés d'énergie.



Service achat d'énergies
achat.energies@sedi.fr |
04 26 78 24 57

ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Le SEDI a mis en place un dispositif qui permet à ses communes de valoriser les certificats d'économie d'énergie (CEE) générés par des travaux d'amélioration thermique des bâtiments.

N'hésitez pas nous contacter !



Jérémie Giono

jgiono@sedi.fr | 04 76 48 11 99

643 021 €

C'est le montant total des travaux d'amélioration esthétique menés à **Saint Chef** sur la route de Chamont. À la clé, l'enfouissement d'1,4 km de réseaux secs, d'éclairage public et de télécommunication. Le SEDI a apporté 156 000 € d'aides à ce chantier qui sera réceptionné très prochainement.

100 % de gaz renouvelable en 2050 ?

Selon une étude conduite par l'ADEME en collaboration avec GRDF et GRTgaz et publiée en janvier 2018, la France serait en mesure de couvrir l'intégralité de sa consommation en gaz naturel par du biogaz d'ici 2050.



Le potentiel du gisement théorique de ressources premières s'élèverait ainsi à 460 térawattheures (TWh). Parmi les sources mobilisables, 3 grandes filières sont identifiées dans l'étude :

- **La méthanisation**, c'est-à-dire la production de méthane à partir de micro-organismes présents dans les déchets, qui pourrait représenter 30 % du gisement ;
- **La pyrogazéification** (40 %), qui assure la production de méthane à partir de matières organiques, (principalement du bois) par un processus thermochimique ;
- **Le Power to Gas** (30 %), aujourd'hui au stade expérimental, qui, par électrolyse de l'eau, utilise le surplus d'électricité renouvelable pour produire du gaz vert.

Cette filière prometteuse permet de renforcer la complémentarité entre réseaux électriques et gaziers.

Si le premier procédé est abouti à l'heure actuelle, les deux autres seront amenés à se développer fortement au cours des prochaines années. Dans son étude, l'ADEME rappelle que « *pour que ces potentiels soient accessibles en 2050, il sera nécessaire de lever les freins à la méthanisation agricole, de généraliser les cultures intermédiaires (cultures temporaires qui protègent les sols entre deux cultures de vente), de mobiliser davantage de ressources agricoles et forestières et de favoriser l'émergence de technologies à fort potentiel mais peu matures (pyrogazéification, gazéification des algues, etc.)* ».

Quel coût pour ce gaz 100 % renouvelable ?

En incluant les coûts de production, de stockage, d'utilisation et d'adaptation des réseaux gaziers inclus, l'étude estime qu'il serait compris entre 116 et 153 € / MWh. Ce coût est comparable à celui d'un mix électrique 100 % renouvelable évalué dans une précédente étude de l'ADEME. La migration vers du gaz entièrement vert permettrait d'éviter l'émission directe d'environ 63 millions de tonnes de CO₂ chaque année.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie remplace les tarifs sociaux de l'électricité et du gaz. Destiné aux foyers les plus précaires pour leur permettre de payer leurs factures d'énergie et certains travaux de rénovation énergétique, ce chèque sera envoyé par courrier par le Ministère de la transition écologique et solidaire fin mars.



Pour en savoir plus : réunion d'information le 12 mars au SEDI ou chequeenergie.gouv.fr



2,7 km

C'est le linéaire de réseaux secs qui sera enfoui à Satolas-et-Bonce d'ici le mois de septembre. Coût total des travaux : 826 224 € dont 239 800 € financés par le SEDI.



Le réseau eborn a fêté son 1^{er} anniversaire !

Depuis l'ouverture du service en janvier 2017, les recharges réalisées aux bornes des 5 départements du réseau auront permis d'économiser 370 tonnes de CO₂ et d'effectuer plus de 2,3 millions de kilomètres en véhicule électrique. Une tarification commune est en place depuis le 15 janvier 2018 : 0,24 €/KWh chargé ou 35 €/mois en illimité. En Isère, le service compte désormais 310 abonnés et permet en moyenne 313 recharges par mois.



Pour en savoir plus : www.eborn.fr



EN BREF

À l'automne 2017, le Parc naturel régional de Chartreuse a lancé un appel à projets sur fonds européens visant à favoriser la rénovation des bâtiments publics anciens. Le SEDI et le PNR ont profité de l'occasion pour faire ensemble la promotion du service CEP. Un courrier cosigné des deux présidents a ainsi été envoyé à l'ensemble des communes concernées. Bilan positif : ce sont 4 nouvelles communes qui ont rejoint le dispositif : 2 dans le Grésivaudan et 2 en Cœur de Chartreuse !



Rétrospective en images



12 décembre 2017

Inauguration de la 100^e borne du SEDI à Voiron

Une cinquantaine d'élus locaux étaient présents aux côtés de Bertrand Lachat, Luc Satre et Jean-Marc Lanfrey pour franchir ce cap symbolique, dont Julien Polat, Maire de Voiron, Jean-Paul Bret, Président du Pays voironnais, et Dominique Parrel, Vice-président à l'énergie du Pays voironnais.

6 jours plus tard, le réseau eborn franchissait la barre des 1 000 abonnés !



22 janvier 2018

Cérémonie des vœux du SEDI à la FBTP de l'Isère

C'est dans une salle comble que Bertrand Lachat a présenté ses vœux, devant plus de 270 élus et acteurs de la vie économique locale. Parmi les temps forts de la soirée, l'annonce de la création au 1^{er} semestre 2018 d'Énerg'Isère, une société de production d'énergies renouvelables, et la présentation de son futur logo.



30 janvier - 1^{er} février 2018

Assises de la transition énergétique à Genève

À l'occasion de ce grand rendez-vous européen, le SEDI et les 12 autres syndicats de TEARA (Territoire d'énergie Auvergne Rhône-Alpes) ont profité du stand de la FNCCR pour présenter leurs actions en faveur de la transition énergétique. Ils ont notamment organisé avec le bureau d'études Énergies Demain une présentation du logiciel Prosper.



2 février 2018

Inauguration de la borne de Saint Hilaire du Rosier

Christian Garnier, Vice-président territorial du SEDI, Olivier Feugier, Maire, et Frédéric de Azevedo, Président de Saint-Marcellin Vercors Isère communauté, ont officiellement inauguré cette borne installée depuis un an.

Au total, 8 bornes sont en service ou le seront prochainement dans l'intercommunalité, dont une de recharge rapide à Saint-Marcellin.



8 février 2018

Journée régionale de restitution du contrôle des concessions électricité et gaz au SEDI

Essentielle pour disposer d'une vision globale de leurs missions, cette journée a permis à 11 des 13 syndicats de TEARA de faire le point sur les actions réalisées et à mener. L'AEC, cabinet prestataire du groupement de commandes, a également présenté le travail effectué avec les syndicats lors des missions de contrôle de 2017 sur les données de 2016.